



Conseil de Quartier Pernety Réunion Plénière du 11 Octobre 2017

Procès-verbal

*établi en application de l'article 20 de la Charte des Conseils de Quartier
du 14^{ème} arrondissement de Paris*

*

* *

En application de l'article 15 de la Charte des Conseils de Quartier du 14^{ème} arrondissement de Paris, le Conseil de Quartier « Pernety » s'est réuni en séance plénière ouverte au public le 11 octobre 2017.

70 personnes ont assisté à cette séance plénière, tenue à l'école élémentaire située au 188 rue d'Alésia, Paris (14^{ème}).

Sont aussi présents les élus suivants : Madame Sylvie LEKIN, Monsieur Didier ANTONELLI, Monsieur Eric AZIERE.

Madame Marine TENOUX, Présidente du Bureau du Conseil de Quartier « Pernety », préside la réunion.

La séance débute à 19h30.

Madame Marine TENOUX introduit la réunion en laissant la parole à Michèle WEBER, membre du bureau, pour un hommage à Maryse ESMERY, membre du Conseil de Quartier Pernety, décédée cet été.

Ensuite à la demande d'un collectif d'habitants, Madame Marine TENOUX propose une modification du PV de la plénière du 28 juin 2017, qui est acceptée.

L'ordre du jour de la séance est établi comme suit :

- 1- Questions des habitants**
- 2- Point sur les projets de voirie dans le quartier**
- 3- Présentation d'un nouvel espace dans le quartier « La fabrique Bohème »**
- 4- Point sur les travaux des commissions**
- 5- Travaux des commissions**
- 6- Résultats du BPP**
- 7- Retour sur les « rencontres festives et sportives »**

1- Questions des habitants.

Monsieur Bruno JOSNIN pose la question de la pose d'antennes mobiles sur des immeubles et de l'information des habitants concernés. En effet, l'opérateur donne des informations non vérifiées sur l'impact de l'installation.

Monsieur Didier ANTONELLI et Madame Sylvie LEKIN, adjoints à la Maire du 14°, rappellent l'existence d'une Charte parisienne qui limite les radiations, oblige les opérateurs à une information et une concertation avec les habitants concernés.

Monsieur Didier ANTONELLI indique que le prochain CICA (6 novembre) sera consacré justement au thème des antennes relais de la téléphonie mobile.

Monsieur Michel PERROT demande si dans le cadre des futurs travaux de voirie du quartier, il ne faudrait pas penser aussi à la pollution sonore., en choisissant un matériau qui réduit le son. D'autre part, il propose le choix de sols plus clairs pour diminuer la température.

Madame Sylvie LEKIN précise que dans le cadre de la rénovation de la partie Sud de l'Avenue du Général Leclerc, une expérimentation sera menée pour essayer de réduire le bruit.

Pour ce qui est du bitume plus clair, cela est peu réalisable car salissant.

Monsieur SUDAKA aborde la question de la sécurité sur le Square Wyszinsky pour les enfants car il est ouvert, même si la partie « jeux » est fermée. Ceci est repris par un autre habitant. Ces habitants disent qu'il est facile pour les enfants de sortir sur la rue.

Madame Sylvie LEKIN leur répond que les enfants doivent être sous la surveillance de leurs parents.

Des habitants évoquent l'absence de barrières à l'entrée du jardin, permettant le passage aisé de motos.

Monsieur Pascal SCHNEIDER demande qui est responsable en cas d'accident : Direction des Jardins ou Direction de la voirie ?

De plus, Monsieur Pascal SCHNEIDER informe de la présence de « poubelles énormes » dans le jardin.

Monsieur Patrice MAIRE signale que Rue de Plaisance, l'accès à un bar est barré par des palissades suite à un chantier sur un immeuble voisin. Ceci engendre des problèmes économiques pour la commerçante concernée, qui est présente. Monsieur Didier ANTONELLI et Madame Sylvie LEKIN demandent le dossier pour modifier la situation au plus vite. Ce dossier leur est remis en séance.

Madame Sylvie BOUDOULEC pose la question de la fermeture du Citystade. En effet, bien qu'il y ait une serrure posée pour fermer ce lieu la nuit, la porte est toujours ouverte. Les riverains se demandent pourquoi.

Un habitant signale la saleté permanente de la rue Bardinet (*Hors périmètre Pernety*). Madame Sylvie LEKIN assure qu'elle va s'en occuper dès le lendemain et informe l'assemblée d'un problème grave survenu au point de distribution d'eau non potable de plusieurs arrondissements dont le XIV°, ce qui pourrait expliquer le non-traitement par les services de cette rue.

2- Projets de voirie sur le quartier Pernety

Monsieur Michel PERROT, responsable de la commission Voirie du conseil de quartier présente les propositions faites par la Mairie du XIV^e, lors d'une réunion le 19 septembre dernier.

a, Rue du Château

Elargissement des trottoirs.

Suppression du stationnement rue du Château et aussi rue Didot.

La possibilité d'utiliser les places de stationnement collectif et la demande de stationnement rotatif dans le parking de la SAEMES sont en attente de rendez-vous.

b, Changement de sens de circulation entre Place de Catalogne et Rue de l'Ouest

c, Problème des cyclistes :

Les contre-sens seront uniquement peints sur la chaussée et non matérialisés par un muret de protection.

Ensuite Madame Sylvie LEKIN adjointe en charge en particulier de la Voirie précise quelques points en réponse à Monsieur Michel PERROT.

Le XIV^e, au sud de la rue Froidevaux va devenir « Zone 30 ».

Les travaux de la rue du Château sont confirmés pour Mars 2018.

Un rendez-vous est fixé avec la SEAMES le 18 octobre prochain.

Elle rappelle l'intérêt de la réunion publique du 19 septembre dernier.

Ensuite, un technicien de la Mairie du XIV^e, avec les compléments de la Directrice du service, présente le projet de suppression des feux dans le quartier. Présentation assez rapide et brouillée notamment du fait des interventions intempestives d'une partie de l'assemblée.

Puis intervient Monsieur Christophe DAMAS de la CEREMA qui est un organisme technique consultatif pour la Mairie de Paris, sur le sujet de la « Dépose des feux ».

Après un historique circonstancié, diverses statistiques et un point sur la réglementation, il est précisé que 50% des accidents piétons ont lieu sur des carrefours à feux. On dépose les feux s'ils ne sont pas utiles (peu de circulation) ou s'ils sont peu crédibles par exemple dans une ZONE 30.

Intervient ensuite Monsieur LEGOF du service Voirie de la Mairie de Paris pour présenter les carrefours impactés et la suite donnée à cette expérimentation. Il s'agit des croisements de la rue de l'Ouest et de la rue Raymond Losserand avec les rues du Château, Pernety et de Gergovie; ainsi que l'intersection rue Didot/ rue du Château..

Il rappelle que c'est une expérimentation qui sera évaluée sur six mois sur les critères Vitesse, Pollution et Bruit. Les feux seront masqués mais ne seront pas déposés. Monsieur LEGOF précise qu'une réunion est prévue avec le Conseil Local du Handicap pour traiter plus particulièrement des conséquences pour les personnes handicapées ou déficientes visuelles. Les travaux commenceront entre le 15 et le 30 novembre.

La parole est donnée aux habitants sur ces projets.

Monsieur Alexandre KIMMERLÉ s'interroge sur le coût de la dépose d'un feu. On lui répond autour de 10 000 €.

Un habitant demande comment sera contrôlée la vitesse des véhicules. En réponse, il est précisé que des capteurs seront installés pour la mesurer.

Monsieur LEGOF précise qu'il y aura une évaluation du ressenti de ces mesures par les habitants.

Une discussion s'engage au sujet de la sécurité des feux pour les handicapés et les non-voyants. Monsieur LEGOF rappelle le rendez-vous pris avec le Conseil Local du Handicap. Une personne déficiente visuelle fait part de son expérience. Elle précise que bien sûr elle voit mal, mais que par contre, elle entend et compense ainsi sa déficience par une plus grande écoute des bruits de véhicules.

Monsieur Pascal SCHNEIDER intervient alors hors contexte au sujet de la place de Catalogne devenue, selon lui, un parking à motos sur les trottoirs, ce qui semble dangereux selon lui.

La Présidente suspend les débats sur ce sujet pour un temps afin de permettre à la représentante de l'association la « Fabrique Bohème » de présenter son activité (Voir CR de son intervention plus loin).

A la reprise des questions, Monsieur Hervé JACOB demande si pour le carrefour de la place Moro Giafferi, il serait possible d'attendre que les travaux de la rue du Château soient terminés pour commencer l'expérimentation sur les feux du carrefour Château-Didot-Asseline-Edouard-Jacques. La responsable du service Voirie répond par la négative pour des raisons d'économie d'échelle.

Ensuite est abordée la question des travaux Rue Alain ou plus exactement Vercingétorix-Alain.

Monsieur Pascal SCHNEIDER fait remarquer que la signalisation est incohérente et fait passer à l'assistance trois photos démontrant cela. De plus, il signale le manque de précautions sur le chantier de désamiantage et, en particulier, la persistance de poubelles de déchets d'amiante dans le square.

Madame Sylvie LEKIN s'engage à faire le nécessaire pour enlever ces poubelles au plus vite et surtout à faire que cela ne se reproduise pas.

Elle engage les participants à faire remonter ce type d'information pour pouvoir réagir au plus vite.

Il faut noter que de nombreuses interventions intempestives de certains participants ont perturbé le débat.

Remarque du Conseil de Quartier : Monsieur Pascal Schneider a filmé toute la séance en vidéo, sans accord des participants ou des membres du bureau en particulier la Présidente.

3- « La Fabrique Bohème »

C'est un nouveau lieu créé rue de l'Ouest. Une des responsables vient nous le présenter.

Il s'agit d'un lieu de rencontre pour le quartier avec un espace de création et un espace de co-working.

Dans ce lieu, les habitants pourront se former à des activités créatives pour tous les âges, ou au bricolage. Possibilité d'utiliser des outils que l'on n'aurait pas chez soi pour une réparation.

Au vu de la longueur des débats sur la Voirie, la durée limitée de la séance ne permet pas de traiter la totalité de l'ordre du jour. Aussi, la Présidente décide de ne traiter que les vœux proposés au vote par la commission Vivre ensemble, paix sociale et sécurité pour le Collectif COQUA en excluant la présentation des travaux des différentes commissions.

a, > Vœu 1 : Porté au vote

« Demande à Monsieur le Préfet de Police de COQUA d'installer une brigade pilote « vie quotidienne » sur le quartier Pernety, afin que soient traités plus efficacement les atteintes à la sécurité et à la tranquillité publique »

Des membres du collectif viennent expliquer le sens du vœu. En particulier, ils informent l'assemblée d'une réunion COQUA, Etat, Mairie du 14^o sur cette question.

Puis Monsieur Didier Antonelli fait procéder au vote.

Le vœu est adopté à la majorité.

> Vœu 2 : Porté au vote

« Demande au Conseil d'arrondissement de Paris 14^{ème} et au Conseil de Paris de faire réaliser un audit externe sur les associations financées sur fonds publics pour faire de l'accompagnement scolaire, de l'animation, du soutien à la parentalité afin de vérifier si les actions et activités qu'elles organisent sont pertinentes et ont un impact réel »

Cette proposition entraîne de nombreuses réactions des associations présentes, et de Monsieur Didier Antonelli, adjoint délégué notamment aux associations. Comme il est 21H30, le vœu n'est pas voté et la Présidente lève la séance.

Le Président de séance
Madame Marine TENOUX

La Secrétaire de séance
Madame Hélène de Vecchy

